

Communiqué

C-AC-16-34F

Le 2 septembre 2016

Le ministre Dominic LeBlanc accroît les possibilités de pêche du bar rayé et son accès

OTTAWA (Ontario) – Le gouvernement du Canada accroît les possibilités de pêche récréative et l'accès des Autochtones en ce qui concerne la pêche récréative du bar rayé dans les eaux du golfe du Saint-Laurent bordant le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse.

Aujourd'hui, l'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, a annoncé que la période de rétention concernant la pêche récréative du bar rayé dans le sud du golfe du Saint-Laurent sera prolongée. La période de rétention définitive, pendant laquelle chaque personne sera autorisée à retenir un poisson par jour, s'étalera désormais du 2 septembre au 31 octobre.

Dans un souci d'accroître l'accès des Autochtones à la pêche du bar rayé, le Ministre a également demandé au Ministère de bien vouloir négocier un accès élargi à la pêche à des fins alimentaire, sociales et rituelles pour les groupes autochtones intéressés.

Les données scientifiques démontrent que le nombre de bar rayé se reproduisant dans le sud du golfe du Saint-Laurent a augmenté de façon considérable au cours des dix dernières années. En 2015, le nombre de poissons se reproduisant a été évalué à 301 000 spécimens.

Dans les mois à venir, le Ministère consultera les groupes de pêche récréative, les provinces, les groupes autochtones et toute autre partie intéressée par cette pêche, en vue d'élaborer un nouveau plan de gestion pour la saison de pêche de 2017 et au-delà.

Citation

« Cette décision aura des répercussions positives sur la vie des collectivités locales et démontre notre engagement à considérer comme primordiale notre relation avec les groupes autochtones et les autres. Cela signifie également qu'il y aura plus de monde sur l'eau pour nous aider à juguler le braconnage. Je souhaite saluer le dévouement et les efforts acharnés de mes collègues du caucus, le député d'Acadie-Bathurst Serge Cormier et le député de Miramichi – Grand Lake Pat Finnigan, qui ont accompli beaucoup dans ce dossier. Je remercie également tous les groupes qui ont exprimé leurs opinions au cours des consultations avec mon ministère. »

Dominic LeBlanc, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations avec les médias
Pêches et Océans Canada
613-990-7537
Media.xncr@dfo-mpo.gc.ca

Patricia Bell
Secrétaire de presse
Cabinet du ministre
Pêches et Océans Canada
613-992-3474
Patricia.Bell@dfo-mpo.gc.ca

Internet : www.dfo-mpo.gc.ca



Suivez-nous sur Twitter! www.Twitter.com/MPO_DFO